

NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

OBJET : Attribution de subventions à divers groupements et associations à caractère sportif pour l'année 2019

P.J. : - 1 tableau récapitulatif
- 1 projet de délibération

La Ville de Nouméa, dans le cadre de sa politique sportive au profit de tous, a la volonté de soutenir les initiatives des associations et est favorable au développement d'un partenariat avec tous les acteurs sportifs notamment pour favoriser l'intégration sociale des jeunes.

Elle dédie chaque année un budget de subventions sportives qui, pour l'année 2019, s'élève à 17,7 millions de F/CFP dont 7 millions de F/CFP pour l'opération clubs omnisports.

Il est proposé au conseil municipal de se prononcer sur les subventions sollicitées par différents groupements et associations dont les activités participent activement à la vie de la cité et que la Commune estime opportun de soutenir financièrement.

En effet, celles-ci respectent les critères d'attribution d'une aide financière définis par la Ville et entrent dans le champ de ses compétences, à savoir le soutien aux manifestations sportives locales, régionales ou internationales se déroulant sur la commune ainsi que l'aide au fonctionnement des associations sportives au bénéfice de l'accueil des publics scolaires du 1^{er} degré.

La liste de ces subventions est détaillée dans le tableau ci-annexé.

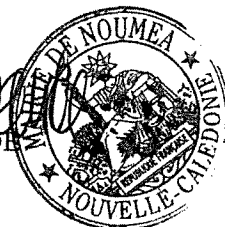
Il est donc proposé au conseil municipal d'autoriser le versement de ces subventions aux associations et groupements correspondants, pour un montant de 3.350.000 F/CFP.

Tel est l'objet du projet de délibération ci-joint que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Nouméa, le 5 août 2019

Le Maire,

Sonia LAGARDE



DEMANDES DE SUBVENTIONS A CARACTERE SPORTIF RETENUES

Budget prévisionnel 2019	:	17.700.000 F
Lot 0	:	800.000 F
Lot 1	:	1.909 000 F
Lot 2	:	2.443.000 F
Disponible budget Sports	:	5.548.000 F
Proposition d'attribution	:	3.350.000 F
Réservés dans le cadre de l'opération Clubs	:	7.000.000 F
Omnisports	:	
Disponible après proposition	:	2.198.000 F

LIBELLÉ	ANNEE DE CREATION	OBJET	MONTANT TOTAL DU PROJET 2019	MONTANT PERCU EN 2018	MONTANT SOLLICITÉ	AUTRES FINANCEMENTS SOLLICITES	OBSERVATIONS	PROPOSITION
COMITE REGIONAL DE GYMNASTIQUE DE NOUVELLE-CALEDONIE Pdt : Serge HUGUON	2005	Aide financière pour l'accueil des écoles maternelles et primaires publiques de la commune.	2 160 000 F	800 000 F	1 000 000 F	Gouv NC : 300 000 F	Avis favorable, aide de la Ville en faveur des jeunes pour l'accueil de classes élémentaires et maternelles durant toute l'année.	800 000 F
COMITE DE GESTION DE LA SALLE MARIUS JOCTEUR Pdt : Serge HUGUON	1993	Aide financière pour l'accueil des écoles maternelles et primaires publiques de la commune.	1 750 000 F	600 000 F	800 000 F	Gouv NC : 100 000 F	Avis favorable, aide de la Ville en faveur des jeunes pour l'accueil de classes élémentaires et maternelles durant toute l'année.	600 000 F
SOCIETE DES COURSES HIPPIQUES DE LA FOA Pdt : Vanessa SALAUN	1987	Aide financière pour l'organisation de deux réunions hippiques en semi-nocturne sur l'hippodrome Henry MILLIARD les samedis 28 septembre et 19 octobre 2019.	34 982 000 F	500 000 F	500 000 F	Gouv NC : 4 000 000 F P.Sud: 11 410 000 F	Avis favorable, manifestation sportive se déroulant sur la commune de Nouméa.	500 000 F

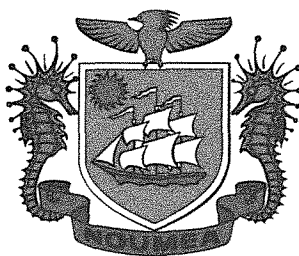
LIBELLÉ	ANNEE DE CREATION	OBJET	MONTANT TOTAL DU PROJET 2019	MONTANT PERCU EN 2018	MONTANT SOLLICITÉ	AUTRES FINANCEMENTS SOLLICITES	OBSERVATIONS	PROPOSITION
COMITE ORGANISATEUR DU MARATHON INTERNATIONAL DE NOUVELLE-CALEDONIE Pdt : Bruno DUMET	1983	Aide financière pour l'organisation du marathon international de Nouvelle-Calédonie qui se déroulera le dimanche 25 août 2019 autour du Ouen-Toro.	7 495 000 F	400 000 F	400 000 F	Gouv NC : 2 500 000 F P.Sud : 500 000 F	Avis favorable, manifestation internationale se déroulant sur la commune de Nouméa.	400 000 F
ACADEMIE DU PACIFIQUE SUD RUGBY Pdt : Willy TAOFIFENUA	2018	Aide financière pour l'organisation de la 2 ^{ème} édition de la Classic Rugby Cup Nouméa qui s'est déroulée du 24 au 30 juin 2019.	41 550 000 F	400 000 F	2 000 000 F	P.Sud : 2 000 000 F Gouv NC : 8 000 000 F	Avis favorable, manifestation internationale se déroulant sur la commune de Nouméa.	400 000 F
LIGUE D'ECHECS DE NOUVELLE-CALEDONIE Pdt : Jean-Jacques TESTET	2014	Aide financière pour l'organisation du 1 ^{er} Open International du 12 au 19 octobre 2019 à la salle du Cercle Mixte situé Pointe de l'Artillerie.	5 420 918 F	0 F	250 000 F	Gouv NC : 600 000 F P.Sud : 450 000 F C.N.D.S. : 255 000 F	Avis favorable, manifestation sportive se déroulant sur la commune de Nouméa.	250 000 F
ASPTT NOUMEA GLISSE Pdt : Stéphane BOUQUILLARD	2008	Aide financière pour l'organisation de la 12 ^{ème} édition Bluescope Race les 16 et 17 novembre 2019.	4 573 000 F	100 000 F	100 000 F	P.Sud : 250 000 F Congrès : 100 000 F CNDS : 150 000 F	Avis favorable, manifestation sportive se déroulant sur la commune de Nouméa.	100 000 F

LIBELLÉ	ANNEE DE CREATION	OBJET	MONTANT TOTAL DU PROJET 2019	MONTANT PERCU EN 2018	MONTANT SOLLICITÉ	AUTRES FINANCEMENTS SOLLICITES	OBSERVATIONS	PROPOSITION
ASSOCIATION UN NOUVEAU DEPART POUR LA VIE Pdt : Christel BRIAULT	2011	Aide financière pour l'organisation de la 8 ^{ème} édition de la Course du Rein 2019 le Dimanche 18 août 2019 à la Promenade Pierre VERNIER.	1 143 000 F	0 F	100 000 F	AUCUNE DEMANDE	Avis favorable, manifestation sportive se déroulant sur la commune de Nouméa.	100 000 F
VELOCE CLUB CALEDONIEN Pdt : Daniel CORNAILLE	1997	Aide financière pour l'organisation du traditionnel GRAND PRIX CYCLISTE ROGER LAROQUE le dimanche 6 octobre 2019 dans la zone industrielle de Ducos.	175 000 F	100 000 F	100 000 F	-	Avis favorable, manifestation sportive se déroulant sur la commune de Nouméa.	100 000 F
ASSOCIATION HIPPIQUE LA GOURMETTE Pdt : Bruno D'ARGCANGELO	1973	Aide financière pour l'organisation de la 27 ^{ème} édition des Masters 2019 les 6, 7 et 8 septembre 2019 sur l'hippodrome Henry MILLIARD.	1 635 000 F	100 000 F	100 000 F	P.Sud : 150 000 F CNDS : 150 000 F	Avis favorable, manifestation sportive se déroulant sur la commune de Nouméa.	100 000 F
TOTAUX			94 438 918 F	3 000 000 F	5 600 000 F	-		3 350 000 F

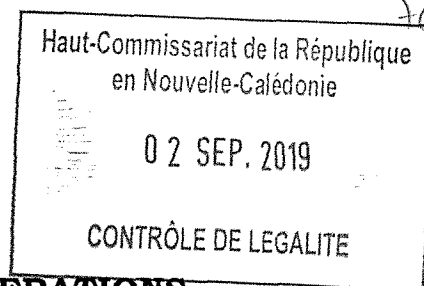
./.

DEMANDES DE SUBVENTIONS A CARACTERE SPORTIF NON RETENUES

LIBELLÉ	ANNEE DE CREATION	OBJET	MONTANT TOTAL DU PROJET 2019	MONTANT PERCU EN 2018	MONTANT SOLLICITÉ	AUTRES FINANCEMENTS SOLLICITES	OBSERVATIONS	PROPOSITION
PACIFI'K BOWLING CLUB Pdt : François VUVIET	2012	Aide financière pour le fonctionnement de l'association pour l'année 2019.	450 000 F	0 F	50 000 F	Gouv NC : 100 000 F P.Sud : 150 000 F	Avis défavorable, la Ville de Nouméa n'accorde pas d'aide au fonctionnement.	0 F
ASSOCIATION PETANQUE CLUB VALDEK Gilbert ALCARAZ	2015	Aide financière au fonctionnement 2019 afin de subvenir aux divers frais du club.	600 000 F	0 F	200 000 F	Gouv NC : 200 000 F P.Sud : 200 000 F	Avis défavorable, la Ville de Nouméa n'accorde pas d'aide dans le cadre du fonctionnement des associations.	0 F



VILLE DE NOUMEA



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-neuf, le jeudi 29 août à 18 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

DATE DE CONVOCACTION 21.08.2019	Mme	Sonia LAGARDE	Mme	Christine BELLET
	M.	Jean-Pierre DELRIEU	M.	Henri OUILLEMON
	Mme	Kareen CORNAILLE	Mme	Laurène CASSAGNE
	M.	Marc MANSEL	M.	Patrick SENS
	Mme	Chantal BOUYE	M.	Christophe DELESSERT
	Mme	Diane BUI-DUYET	Mme	Jinezi Annie QAEZE
	Mme	Françoise SUVE	M.	Marc DESCHAMPS
	M.	Dominique SIMONET	Mme	Liliane CONDOUMY
	Mme	Anne-Christine CHIMENTI	M.	Philippe BLAISE
	M.	Marc ZEISEL	Mme	Félicia BALLANGER
DATE D'AFFICHAGE 23.08.2019	Mme	Marie-Noëlle LOPEZ	M.	Charles ERIC
	Mme	Martine LAGNEAU	Mme	Dominique KORFANTY
	Mme	Tuilogona O'CONNOR	M.	Angélo PITO
	Mme	Valérie LAROQUE	Mme	Dina REY
	M.	Alexandre MACHFUL	Mme	Mireille LEVY
	Mme	Germaine NEWEDOU		

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice	:	53	M.	Daniel LEROUX	M.	Christophe CHEVILLON
			Mme	Patricia VAN RYSWYCK	Mme	Charlène SOERIP
Nombre de présents	:	31	M.	Nicolas VIGNOLES	M.	André WAMO
			M.	Tristan DERYCKE	M.	Gaël YANNO
Nombre de votants (10 procurations)	:	41	M.	Pierre FAIRBANK	Mme	Isabelle LAFLEUR
			M.	Mathieu OUANEMA	M.	Jean-Claude BRIAULT
			Mme	Sabine KAGY	Mme	Sonia BACKES
			Mme	Janine BAJON	M.	Jonas TAOFIFENUA
			M.	Christophe OBLED	Mme	Marie-Jo BARBIER-PONTONI
			M.	Kalisito MUSUMUSU	M.	Hnadriane HNADRIANE
			Mme	Karine DESTOURS	Mme	Paule GARGON

Madame Diane BUI-DUYET a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2019/761
attribuant des subventions à divers groupements et associations
à caractère sportif pour l'année 2019

Le conseil municipal de la Ville de Nouméa, réuni en séance publique, le **29 AOUT 2019**

VU la loi organique modifiée n° 99/209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU la loi modifiée n° 99/210 du 19 mars 1999, relative à la Nouvelle-Calédonie publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2019/113 du 26 février 2019 relative au budget principal primitif pour l'exercice 2019,

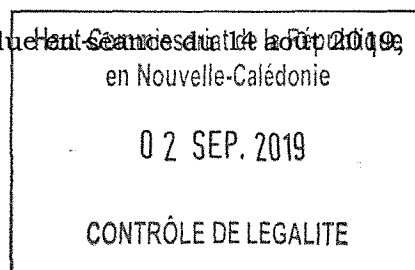
VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2019/628 du 17 juillet 2019 portant décision modificative n° 1 du budget principal primitif 2019 de la Ville de Nouméa,

VU la note explicative de synthèse n° 2019/147 du 5 août 2019,

La Commission de la Jeunesse et des Sports entendue en séance du 14 août 2019, en Nouvelle-Calédonie

Après en avoir délibéré,

D E C I D E :



ARTICLE 1^{er} /

Un crédit 3.350.000 F/CFP est prélevé sur le chapitre 65 "Charges de gestion courante", pour être versé aux groupements et associations sportives suivants :

FONCTION 4 – SPORT ET JEUNESSE

COMITE REGIONAL DE GYMNASTIQUE DE NOUVELLE-CALEDONIE Aide financière pour l'accueil des écoles maternelles et primaires publiques de la commune.	800.000 F/CFP
COMITE DE GESTION DE LA SALLE MARIUS JOCTEUR Aide financière pour l'accueil des écoles maternelles et primaires publiques de la commune.	600.000 F/CFP
SOCIETE DES COURSES HIPPIQUES DE LA FOA Aide financière pour l'organisation de deux réunions hippiques en semi-nocturne sur l'hippodrome Henry MILLIARD les samedis 28 septembre et 19 octobre 2019.	500.000 F/CFP
COMITE ORGANISATEUR DU MARATHON INTERNATIONAL DE NOUVELLE-CALEDONIE Aide financière pour l'organisation du marathon international de Nouvelle-Calédonie qui se déroulera le dimanche 25 août 2019 autour du Ouen-Toro.	400.000 F/CFP
ACADEMIE DU PACIFIQUE SUD RUGBY Aide financière pour l'organisation de la 2 ^{ème} édition de la Classic Rugby Cup Nouméa qui s'est déroulée du 24 au 30 juin 2019.	400.000 F/CFP

LIGUE D'ECHECS DE NOUVELLE-CALEDONIE Aide financière pour l'organisation du 1 ^{er} Open International du 12 au 19 octobre 2019 à la salle du Cercle Mixte situé Pointe de l'Artillerie.	250.000 F/CFP
ASPTT NOUMEA GLISSE Aide financière pour l'organisation de la 12 ^{ème} édition Bluescope Race les 16 et 17 novembre 2019.	100.000 F/CFP
ASSOCIATION UN NOUVEAU DEPART POUR LA VIE Aide financière pour l'organisation de la 8 ^{ème} édition de la Course du Rein 2019 le Dimanche 18 août 2019 à la Promenade Pierre Vernier.	100.000 F/CFP
VELOCE CLUB CALEDONIEN Aide financière pour l'organisation du traditionnel GRAND PRIX CYCLISTE ROGER LAROQUE le dimanche 6 octobre 2019 dans la zone industrielle de Ducos.	100.000 F/CFP
ASSOCIATION HIPPIQUE LA GOURMETTE Aide financière pour l'organisation de la 27 ^{ème} édition des Masters 2019 les 6, 7 et 8 septembre 2019 sur l'hippodrome Henry MILLIARD.	100.000 F/CFP

ARTICLE 2 /

Le délai de recours devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique «Télerecours citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 3 /

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au Commissaire Délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie d'affichage.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE **29 AOUT 2019**

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE **30 AOUT 2019**

Le Maire,

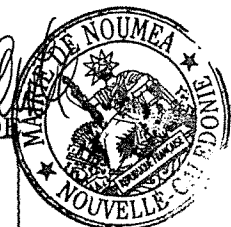
DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD	- 1
D.F. (dont T.P.S.)	- 2
D.V.C.E.S. (S.M.S.)	- 1
AFFICHAGE	- 1

Le Maire certifie que par le présent acte
ayant été transmis le **- 2 SEP. 2019**
au Commissaire Délégué
et notifié le **- 2 SEP. 2019**
et / ou publié le
est exécuté de plein droit
Pour le Maire et par délégation,



Sonia Lagarde
Sonia LAGARDE



Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

02 SEP. 2019

CONTRÔLE DE LEGALITE

Anne-Christine CHIMENTI
9^e adjointe au Maire
chargée des finances